

**Comité** : Sommet UE sur les Risques et la Sécurité Civile :

**Sujet** : “Quelles politiques de coordination de la sécurité civile européenne pour protéger les populations des catastrophes naturelles, industrielles et humaines ?”

**Pays** : République de Pologne

**Délégué** : Idriss Maraoui



## **Pologne - Commission de la Sécurité Civile**

**Sujet** : Sommet UE sur les Risques et la Sécurité Civile : “Quelles politiques de coordination de la sécurité civile européenne pour protéger les populations des catastrophes naturelles, industrielles et humaines ?”

### **Introduction :**

En tant que membre actif de l'Union européenne, la Pologne considère la coordination efficace de la sécurité civile comme une priorité absolue pour protéger ses citoyens contre les multiples risques et menaces auxquels ils sont confrontés. Sous la direction du Premier ministre Donald Tusk, notre gouvernement est pleinement engagé à participer aux efforts collectifs visant à renforcer la résilience de l'Europe face aux catastrophes naturelles, industrielles et humaines.

### **Description des enjeux :**

La Pologne est un pays aux prises avec une variété de dangers, allant des inondations et des tempêtes dévastatrices aux accidents industriels et aux crises humanitaires. Ces événements peuvent causer des dommages considérables à nos infrastructures, à notre environnement et, surtout, à la vie de nos concitoyens. Il est impératif d'adopter une approche proactive pour réduire les risques, renforcer la préparation et améliorer la réponse en cas de catastrophe.

### **Position de la Pologne :**

La Pologne soutient fermement l'idée d'une coopération renforcée entre les États membres de l'UE dans le domaine de la sécurité civile. Nous croyons que la solidarité et la collaboration sont essentielles pour relever les défis complexes et transfrontaliers posés par les catastrophes. En tant que signataire engagé de la Charte de la protection civile de l'Union européenne, la Pologne s'engage à respecter les principes de solidarité, de responsabilité partagée et de coopération dans la gestion des crises.

### **Solutions existantes et propositions futures :**

La Pologne a déjà mis en place plusieurs initiatives visant à renforcer sa capacité à faire face aux catastrophes et à protéger ses citoyens. Cela comprend des programmes de prévention des inondations, des exercices de simulation de catastrophes et des investissements dans les technologies de pointe pour améliorer la détection et la gestion des risques. Cependant, nous reconnaissons l'importance de renforcer la coopération transfrontalière et de promouvoir une approche holistique de la sécurité civile au niveau européen.

**Dans cette optique, la Pologne propose :**

**Comité :** Sommet UE sur les Risques et la Sécurité Civile :

**Sujet :** “Quelles politiques de coordination de la sécurité civile européenne pour protéger les populations des catastrophes naturelles, industrielles et humaines ?”

**Pays :** République de Pologne

**Délégué :** Idriss Maraoui



1. Renforcer les mécanismes de prévention et d'alerte précoce à travers l'UE, en mettant l'accent sur la création de systèmes d'alerte précoce efficaces pour différents types de catastrophes.
2. Améliorer la coordination et l'échange d'informations entre les États membres pour garantir une réponse rapide et coordonnée en cas de crise.
3. Investir dans la formation et le renforcement des capacités des équipes de secours pour garantir une intervention efficace et efficiente en cas de catastrophe.
4. Promouvoir la sensibilisation du public et la participation communautaire à la préparation aux catastrophes, afin de renforcer la résilience des populations locales.

**Renforcement des mécanismes de prévention et d'alerte précoce :**

L'UE devrait mettre en place un réseau intégré de systèmes d'alerte précoce pour les différentes catégories de risques, permettant une coordination rapide et efficace entre les États membres en cas de menace imminente. Cela impliquerait la création de plateformes de partage d'informations en temps réel et le développement de protocoles standardisés pour lancer des alertes et coordonner les actions de réponse.

**Amélioration de la coordination transfrontalière :**

La coopération entre les États membres de l'UE devrait être renforcée pour faciliter une réponse rapide et coordonnée aux catastrophes qui dépassent les frontières nationales. Cela impliquerait la mise en place de mécanismes formels de partage d'informations et de ressources, ainsi que des exercices réguliers de simulation pour tester la préparation et la réactivité des différents pays.

**Investissement dans la formation et l'équipement des équipes de secours :**

L'UE devrait soutenir les programmes de formation et de renforcement des capacités des équipes de secours à travers des financements adéquats et des programmes de coopération internationale. Cela permettrait de garantir que les équipes de secours disposent des compétences et des ressources nécessaires pour intervenir efficacement lors de situations d'urgence.

**Promotion de la sensibilisation du public :**

L'UE devrait promouvoir la sensibilisation du public aux risques et aux mesures de préparation aux catastrophes à travers des campagnes d'information et d'éducation ciblées. Cela pourrait inclure des programmes éducatifs dans les écoles, des campagnes de sensibilisation dans les médias et des initiatives communautaires visant à encourager la participation active des citoyens à la préparation aux catastrophes. En renforçant la résilience des communautés locales, l'UE peut réduire l'impact des catastrophes et accroître la capacité de réponse des populations touchées.

**Conclusion :**

**Comité** : Sommet UE sur les Risques et la Sécurité Civile :

**Sujet** : “Quelles politiques de coordination de la sécurité civile européenne pour protéger les populations des catastrophes naturelles, industrielles et humaines ?”

**Pays** : République de Pologne

**Délégué** : Idriss Maraoui



En conclusion, la Pologne est fermement engagée à jouer un rôle actif dans la promotion de politiques de coordination efficaces de la sécurité civile au niveau européen. Nous croyons que la solidarité et la coopération entre les États membres sont essentielles pour protéger nos populations contre les catastrophes et renforcer la résilience de l'Europe face aux défis futurs. En adoptant une approche holistique et intégrée, fondée sur la prévention, la préparation et la réponse, nous pouvons mieux anticiper les crises, réduire les pertes humaines et matérielles et assurer un avenir plus sûr pour tous les citoyens européens.